Déclaration de l'Union syndicale Solidaires réunie en comité national les 7 et 8 avril 2021

8 avril 2021

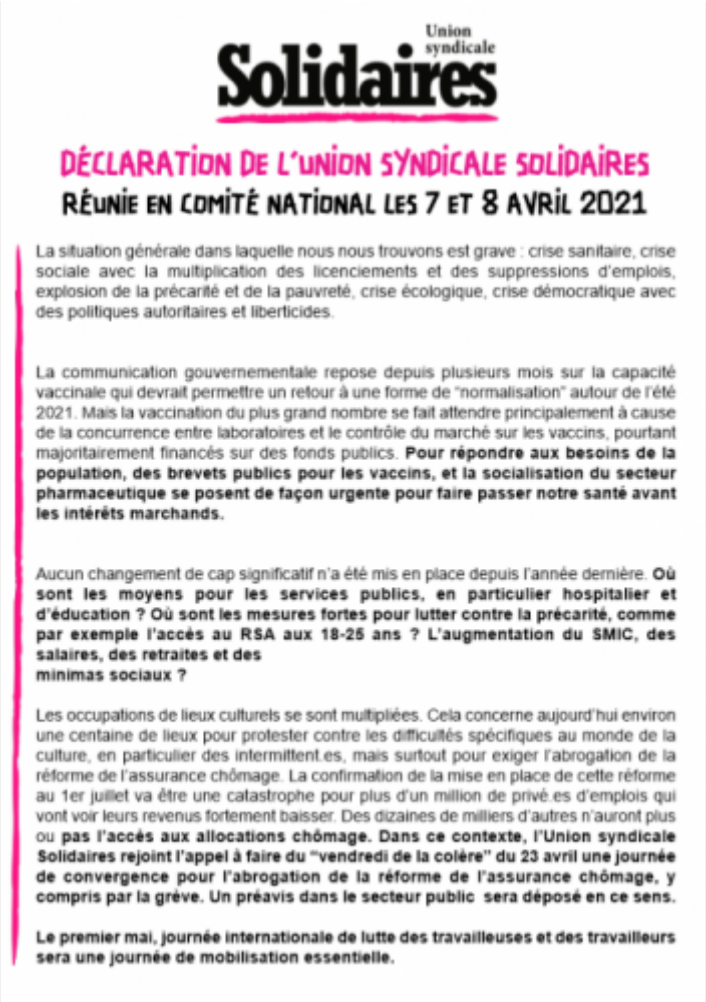

Union syndicale Solidaires

DÉCLARATION DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES
RÉUNIE EN COMITÉ NATIONAL LES 7 ET 8 AVRIL 2021

La situation générale dans laquelle nous nous trouvons est grave : crise sanitaire, crise sociale avec la multiplication des licenciements et des suppressions d'emplois, explosion de la précarité et de la pauvreté, crise écologique, crise démocratique avec des politiques autoritaires et liberticides.

La communication gouvernementale repose depuis plusieurs mois sur la capacité vaccinale qui devrait permettre un retour à une forme de "normalisation" autour de l'été 2021. Mais la vaccination du plus grand nombre se fait attendre principalement à cause de la concurrence entre laboratoires et le contrôle du marché sur les vaccins, pourtant majoritairement financés sur des fonds publics. **Pour répondre aux besoins de la population, des brevets publics pour les vaccins, et la socialisation du secteur pharmaceutique se posent de façon urgente pour faire passer notre santé avant les intérêts marchands.**

Aucun changement de cap significatif n'a été mis en place depuis l'année dernière. **Où sont les moyens pour les services publics, en particulier hospitalier et d'éducation ? Où sont les mesures fortes pour lutter contre la précarité, comme par exemple l'accès au RSA aux 18-25 ans ? L'augmentation du SMIC, des salaires, des retraites et des minimas sociaux ?**

Les occupations de lieux culturels se sont multipliées. Cela concerne aujourd'hui environ une centaine de lieux pour protester contre les difficultés spécifiques au monde de la culture, en particulier des intermittent.es, mais surtout pour exiger l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage. La confirmation de la mise en place de cette réforme au 1er juillet va être une catastrophe pour plus d'un million de privé.es d'emplois qui vont voir leurs revenus fortement baisser. Des dizaines de milliers d'autres n'auront plus ou **pas l'accès aux allocations chômage. Dans ce contexte, l'Union syndicale Solidaires rejoint l'appel à faire du "vendredi de la colère" du 23 avril une journée de convergence pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, y compris par la grève. Un préavis dans le secteur public sera déposé en ce sens.**

Le premier mai, journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs sera une journée de mobilisation essentielle.

Le comité national de Solidaires réaffirme que des mesures d'urgences pour répondre aux crises sanitaires et sociales sont indispensables. Solidaires rejoint l'appel au 23 avril de lutte contre la réforme de l'assurance chômage. Le premier mai doit être une journée de forte mobilisation. Le comité national, face à l'urgence sociale et écologique, va proposer à l'ensemble du mouvement social d'organiser une grande journée de manifestation en septembre.

La situation générale dans laquelle nous nous trouvons est grave : crise sanitaire, crise sociale avec la multiplication des licenciements et des suppressions d'emplois, explosion de la précarité et de la pauvreté, crise écologique, crise démocratique avec des politiques autoritaires et liberticides.
La communication gouvernementale repose depuis plusieurs mois sur la capacité vaccinale qui devrait permettre un retour à une forme de "normalisation" autour de l'été 2021. Mais la vaccination du plus grand nombre se fait attendre principalement à cause de la concurrence entre laboratoires et le contrôle

du marché sur les vaccins, pourtant majoritairement financés sur des fonds publics. **Pour répondre aux besoins de la population, des brevets publics pour les vaccins, et la socialisation du secteur pharmaceutique se posent de façon urgente pour faire passer notre santé avant les intérêts marchands.**

Aucun changement de cap significatif n'a été mis en place depuis l'année dernière. Où sont les moyens pour les services publics, en particulier hospitalier et d'éducation ? **Où sont les mesures fortes pour lutter contre la précarité, comme par exemple l'accès au RSA aux 18-25 ans ? L'augmentation du SMIC, des salaires, des retraites et des minimas sociaux ?**

Les occupations de lieux culturels se sont multipliées. Cela concerne aujourd'hui environ une centaine de lieux pour protester contre les difficultés spécifiques au monde de la culture, en particulier des intermittent.es, mais surtout pour exiger l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage. La confirmation de la mise en place de cette réforme au 1er juillet va être une catastrophe pour plus d'un million de privé.es d'emplois qui vont voir leurs revenus fortement baisser. Des dizaines de milliers d'autres n'auront plus ou pas l'accès aux allocations chômage. **Dans ce contexte, l'Union syndicale Solidaires rejoint l'appel à faire du "vendredi de la colère" du 23 avril une journée de convergence pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, y compris par la grève, un préavis dans le secteur public sera déposé en ce sens.**

Le premier mai, journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs sera une journée de mobilisation essentielle.

Les peurs liées aux crises sanitaires et sociales se transforment peu à peu en colère. Cette colère est le terreau du rapport de force social et écologique qu'il nous appartient collectivement de construire pour qu'il soit gagnant. Nous pouvons nous appuyer sur les lutte en cours, sur les manifestations qui ont rencontré du succès comme la manifestation féministe du 8 mars, ou celle du 28 mars sur le climat.

C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires va continuer à mener une campagne auprès des salarié.es dans les mois à venir pour montrer qu'il y a des solutions face aux suppressions d'emplois, aux licenciements. Cela passe par l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits. Une reconversion écologique est indispensable et doit préserver les travailleurs et les travailleuses dans leurs droits et leurs revenus. Cela passe obligatoirement par la conditionnalité et le contrôle des aides publiques apportées aux entreprises. **Dans ce sens, nous porterons dans les jours à venir vers l'ensemble du mouvement social la proposition d'organiser une grande journée de manifestation nationale vers septembre. Nous allons proposer de façon large aux organisations qui portent la question de l'urgence sociale et écologique la construction d'une telle initiative dont les contours seront à définir collectivement.**

L'action collective est indispensable pour éviter que l'extrême-droite, dont les idées progressent à grand pas dans la société, ne se nourrisse du désespoir et ne s'impose. Le mouvement syndical a une responsabilité collective à apporter une réponse aux travailleuses et aux travailleurs pour construire un autre avenir que celui que préparent les capitalistes et le pouvoir politique.

Union syndicale Solidaires

DÉCLARATION DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES
RÉUNIE EN COMITÉ NATIONAL LES 7 ET 8 AVRIL 2021

La situation générale dans laquelle nous nous trouvons est grave : crise sanitaire, crise sociale avec la multiplication des licenciements et des suppressions d'emplois, explosion de la précarité et de la pauvreté, crise écologique, crise démocratique avec des politiques autoritaires et liberticides.

La communication gouvernementale repose depuis plusieurs mois sur la capacité vaccinale qui devrait permettre un retour à une forme de "normalisation" autour de l'été 2021. Mais la vaccination du plus grand nombre se fait attendre principalement à cause de la concurrence entre laboratoires et le contrôle du marché sur les vaccins, pourtant majoritairement financés sur des fonds publics. **Pour répondre aux besoins de la population, des brevets publics pour les vaccins, et la socialisation du secteur pharmaceutique se posent de façon urgente pour faire passer notre santé avant les intérêts marchands.**

Aucun changement de cap significatif n'a été mis en place depuis l'année dernière. **Où sont les moyens pour les services publics, en particulier hospitalier et d'éducation ? Où sont les mesures fortes pour lutter contre la précarité, comme par exemple l'accès au RSA aux 18-25 ans ? L'augmentation du SMIC, des salaires, des retraites et des minimas sociaux ?**

Les occupations de lieux culturels se sont multipliées. Cela concerne aujourd'hui environ une centaine de lieux pour protester contre les difficultés spécifiques au monde de la culture, en particulier des intermittent.es, mais surtout pour exiger l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage. La confirmation de la mise en place de cette réforme au 1er juillet va être une catastrophe pour plus d'un million de privé.es d'emplois qui vont voir leurs revenus fortement baisser. Des dizaines de milliers d'autres n'auront plus ou **pas l'accès aux allocations chômage. Dans ce contexte, l'Union syndicale Solidaires rejoint l'appel à faire du "vendredi de la colère" du 23 avril une journée de convergence pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, y compris par la grève. Un préavis dans le secteur public sera déposé en ce sens.**

Le premier mai, journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs sera une journée de mobilisation essentielle.

Les peurs liées aux crises sanitaires et sociales se transforment peu à peu en colère. Cette colère est le terreau du rapport de force social et écologique qu'il nous appartient collectivement de construire pour qu'il soit gagnant. Nous pouvons nous appuyer sur les lutte en cours, sur les manifestations qui ont rencontré du succès comme la manifestation féministe du 8 mars, ou celle du 28 mars sur le climat.

C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires va continuer à mener une campagne auprès des salarié.es dans les mois à venir pour montrer qu'il y a des solutions face aux suppressions d'emplois, aux licenciements. Cela passe par l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits. Une reconversion écologique est indispensable et doit préserver les travailleurs et les travailleuses dans leurs droits et leurs revenus. Cela passe obligatoirement par la conditionnalité et le contrôle des aides publiques apportées aux entreprises.

Dans ce sens, nous porterons dans les jours à venir vers l'ensemble du mouvement social la proposition d'organiser une grande journée de manifestation nationale vers septembre. Nous allons proposer de façon large aux organisations qui portent la question de l'urgence sociale et écologique la construction d'une telle initiative dont les contours seront à définir collectivement.

L'action collective est indispensable pour éviter que l'extrême-droite, dont les idées progressent à grand pas dans la société, ne se nourrisse du désespoir et ne s'impose. Le mouvement syndical a une responsabilité collective à apporter une réponse aux travailleuses et aux travailleurs pour construire un autre avenir que celui que préparent les capitalistes et le pouvoir politique.

Union syndicale Solidaires

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >
- Adresse de cet article : https://ancien.solidaires.org/Declaration-de-l-Union-syndicale-Solidaires-reunie-en-comite-national-les-7-et